

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 14

Rubrik: Chronique vaudoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique Vaudoise

par Jean-Pierre NICOD

Nous aussi, nous l'avons senti passer — la vague de froid. Certain vendredi matin, ça pinçait même tellement que les Vaudois faillirent en perdre cette pondération, ce calme équilibre et ce tranquille égo-centrisme qui font d'eux les champions du monde de la non-compromission (pour ne pas dire du neutralisme). Dans les rues de Lausanne, on vit des gens s'aborder sans se connaître et se dire, l'œil vif et le nez violacé :

- Charrette! quelle cramine!
- Pensez-vous : on avait 22 ce matin...
- Et à la Vuachère 24. Eh monté t-y possible!

Dans les rues, les « pin-pon » des voitures rouges des sapeurs municipaux n'en arrêtaient plus et, chez les particuliers comme dans les rues, les tuyaux sautaient que c'en était un plaisir. Pour éviter le gel et des dépenses extra-budgétaires faciles à prévoir, les gens avisés laissaient couler leurs robinets, si bien qu'Yverdon nota sa plus forte consommation d'eau de mémoire de fonctionnaire (communal) et que Gryon, aux prises avec les mêmes problèmes, interdit froidement « toute lessive et tout usage de la chambre de bains jusqu'à nouvel avis ».

Tout près de Lausanne, et à deux pas de chez moi, la superbe villa « provençale » d'un gros industriel neuchâtelais fut totalement ravagée. Prévoyant, le propriétaire avait mis en route son chauffage au mazout lors de la première vague de froid. Après quoi il délégua une bonniche pour contrôler l'état des lieux. Tout était en ordre, à ceci près qu'un robinet — encore! — laissait échapper un filet d'eau. Consciencieuse, la jeunette le ferma à bloc. Dix jours plus tard, toute la tuyauterie avait sauté, les plafonds étaient crevés, les tapis de Perse transformés en blocs de glace et des stalactites pendaient sous le piano à queue...

Mais les gens aisés ont les moyens de payer des polices d'assurances. Les faits-divers de ce genre, les Vaudois les enregistrèrent sans guère s'apitoyer. Ce fut une autre histoire lorsqu'on découvrit qu'un peu partout dans le canton, et à Lausanne surtout, nombre de gens n'avaient pas de quoi s'acheter du combustible. « Paris, disait Bolomey, c'est une bien jolie ville, mais y a quand même des gens qui couchent sous les ponts. Tandis que sur les bords du bleu Léman, vous pouvez y aller : y en a point comme nous ». N'empêche que des journalistes indiscrets (et d'autres gens à l'idéal uniquement charitable) découvrirent en plein milieu de Lausanne des taudis glacés et des couples âgés vivant (ou mourant sans petit feu) avec 112 francs par mois. Le premier moment de vergogne passé, le Vaudois moyen se laissa donc aller à l'un de ces moments de générosité aussi fréquents que les Fêtes des Vignerons, et le « petit »

de Radio-Lausanne, Roger Nordmann pour tout dire, collecta en 36 heures pas loin de 200.000 francs suisses — un joli tas de sacs de charbon.

LA MEDAILLE A MADELEINE.

Il faut bien le dire : quand la radio annonça de Cortina que Renée Collinard avait gagné une médaille d'or, il se trouva nombre de Vaudois pour guigner avec un rire plutôt jaune contre le bout du lac (le bout qui descend). Dans notre bon canton, c'est fou ce qu'on peut être chatouilleux de l'amour-propre quand les Genevois vous en mettent plein la vue. Heureusement, trois jours plus tard, Madeleine Berthod empocha la sienne (de médaille). De Bex à Coppet, ce fut un vaste soupir de soulagement. D'autant plus qu'il y avait un Montreusien dans l'équipe victorieuse du bob à quatre. Il n'en fallut pas plus pour faire la nique aux Genevois — sans compter qu'on s'était aperçu entre temps que Renée Colliard était d'origine fribourgeoise.

Voici donc notre Madelon pourvue d'une montre en or, d'une pendule neuchâtelaise (c'est un comble!) et d'un bon pour toucher, lors de la prochaine montée à l'alpage, un cochon de lait battant neuf. Suffisamment de cadeaux pour que les puristes craignent qu'elle en perde sa qualité d'amateur. Il a fallu que l'excellent docteur Schmocker, de Château-d'Oex, prenne sa plus belle plume pour la défendre contre ces accusations de professionnalisme larvé.

De son côté, et par l'entremise de Sottens, Renée Colliard a reçu plus de deux mille cartes et lettres de félicitations, souvent accompagnées de remarques et sollicitations saugrenues. Sur ces deux mille messages, il y avait quatre demandes en mariage. Quand on songe à son physique charmant, à sa voix chaude et sympathique, au fait que son père est fonctionnaire (des douanes) et qu'elle a un métier intéressant, c'est vraiment à désespérer du goût de nos compatriotes!

LES SAUCISSES DE MORGES.

La vaillante et jeune compagnie des Faux-Nez a réalisé un exploit unique dans l'histoire du théâtre romand. A fin février, son actuel spectacle (« La Fête des Vignerons de la Côte », de Franck Jotterand, et « Les Quatre Doigts et le Pouce », de René Morax) atteignait la centième représentation. Et à fin mars, on joue encore à guichets fermés.

C'est là un résultat inouï lorsqu'on sait quels efforts doivent déployer les directeurs de salles pour « tenir le coup » plus de quatre ou de cinq soirs consécutifs. Le mérite en revient avant tout à nos amis Jotterand, ce Parisien si Vaudois, et Apothéloz, animateur, directeur courageux (oh combien!) et

metteur en scène de talent. La centième du spectacle a été célébrée en bonne et due forme (vaudoise) un samedi soir à Morges, dès minuit — les acteurs sortaient de scène — en présence des auteurs, de la troupe, de quelques amis et d'une impressionnante cohorte de saucisses. Les uns ayant mangé les autres, on trinqua joyeusement aux futeurs succès des Tréteaux qui présenteront dès avril « Ubu-Roi » d'Alfred Jarry, décors, costumes, mise en scène et musique inédits.

CRIME ET CHATIMENT.

Le tribunal d'Orbe a jugé le nommé Grin, coupable d'avoir tué sa femme sur le bord de la route, en l'assommant à coups de piquet de bois. Cette affaire sinistre présente deux aspects peu ordinaires : l'on n'est pas arrivé à élucider vraiment les motifs du meurtrier. Le ménage, il est vrai, ne « marchait » pas très bien — mais si toutes les unions boîteuses devaient finir comme ça... Il y avait deux enfants, que chacun des conjoints adorait. Pas d'intérêt matériel en jeu, pas de soucis d'argent. Mme Grin était plus intelligente que son mari, mais là encore...

Second point : essayant d'expliquer le comportement psychologique du meurtrier, le procureur général lui avait découvert quelques circonstances vaguement atténuantes, et requit contre lui 18 ans de réclusion. La défense plaida le mystère planant sur les motifs, et demanda une peine moins sévère. Et le tribunal, s'en tenant aux faits et renonçant à les expliquer, condamna l'accusé au maximum de la peine, soit 20 ans de réclusion, dépassant ainsi — ce qui est extrêmement rare — les réquisitions du procureur.

On parle beaucoup de ce jugement en pays de Vaud. Si d'aucuns insinuent que la défense n'a pas été à la hauteur de sa tâche, d'autres estiment que le code est fautif, en ce sens qu'il accorde trop de pouvoirs aux jurés, qui majorisent au sein du tribunal les juges de métier. Et on relève qu'au cours du procès Grin, le seul à s'intéresser au rapport du psychiatre cité par la défense fut le procureur général, l'analyse du psychisme de l'inculpé ayant paru dépasser largement les capacités intellectuelles des jurés...

LES 60.000 FIDELES DE LA JULIE.

Un ouvrier agricole de Forel-Lavaux, M. Chablot, qui n'avait jamais de chance à la loterie, vient d'avoir une série d'agréables surprises. Il s'était abonné à la *Feuille d'Avis de Lausanne* et son bulletin fut enregistré comme portant le n° 60.000. On s'en alla le chercher en voiture avec sa femme et la cadette de ses quatre enfants, et on lui fit visiter de fond en comble les rouages du journal avant de lui annoncer que son abonnement était gratuit et qu'il était convié à un festin de circonstance en compagnie de l'état-major de la *Julie* — c'est ainsi qu'on appelle, avec un brin d'irrespect et beaucoup de sympathie, cette « Feuille » volumineuse, bourrée de chroniques locales et de petites annonces, et que tout le pays lit chaque soir de A à Z. Avec son tirage brut de 80.000 exemplaires, la *Feuille d'Avis de Lausanne* est le plus important des quotidiens romands; et si son succès lui vient surtout de ses informations régionales, il n'en convient pas moins de rendre hommage à son collègue rédactionnel, et surtout à son rédacteur en chef, M. Otto Treyvaud, dont les chroniques internationales sont des modèles d'objectivité et d'intelligence.

MISS SUISSE ET CHARLOT.

Les jolies filles d'entre Denges et Denezzy étaient convoquées à Montreux pour l'élection de Miss Suisse. Il y avait Miss France et beaucoup d'autres Miss d'ailleurs, mais lorsqu'on voulut procéder à l'élection, il n'y avait pas de candidates.

Quelques minutes auparavant, six jeunes Lausannoises — amplement pourvues de charme et de frais minois — étaient descendues de voiture devant l'établissement. Avant d'entrer, elles envoyèrent en reconnaissance leur chauffeur, qui revint bientôt en hochant négativement du chef. Sur quoi le contingent remonta dans l'auto qui repartit dare-dare pour la capitale.

Renseignement pris, ces jeunes femmes étaient venues pour disputer le titre — parce qu'elles avaient entendu dire que Charlie Chaplin serait dans la salle et qu'il cherchait une vedette pour son prochain film. Mais Charlot n'était pas là, et nos pin-ups renoncèrent... à gaspiller leurs talents.

J.-P. N.

lettres Romandes (suite)

Une vie d'aventures au service de la science et de l'humanité

Jean-Jacques de TSCHUDI, explorateur, médecin, diplomate. Par Paul-Émile SCHAZMANN. - Editions *Mensch und Arbeit*, Zurich

L'auteur de cette biographie illustrée de 16 planches hors-texte, après avoir voyagé en Amérique du Sud et consulté d'innombrables documents en Europe, a fait revivre un grand représentant de la Suisse à l'étranger. Abandonné à vingt ans sur la côte du Pérou par un voilier, le jeune naturaliste Tschudi, de Glaris, passa cinq années sur les plus hauts plateaux de la Cordillère des Andes à chasser, étudier, collectionner pour les musées suisses, classifier. Attaqué par des Indiens,

surmené, affamé et finalement au seuil de la tombe il ne revint que par miracle en Europe.

Explorateur, médecin, diplomate, il fit honneur à sa patrie par ses recherches scientifiques au Pérou et en Bolivie, en Argentine et au Brésil. Envoyé du Conseil fédéral suisse et de plusieurs autres États au Brésil, il parvint à faire abolir des lois injustes et améliora le sort de nombreux colons.

Sa carrière fut couronnée par sa nomination en qualité de Ministre plénipotentiaire de Suisse auprès de l'Empereur d'Autriche. L'Académie des sciences de Vienne avait publié ses magnifiques ouvrages sur la civilisation et la langue des Incas en Amérique latine.